



ACADÉMIE DE LYON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LA RECTRICE DE L'ACADÉMIE DE LYON Chancelière des Universités

- Vu les articles R911-19 à R911-30 du code de l'éducation relatifs à l'affectation sur un poste de travail adapté.
- Vu la circulaire ministérielle n° 2007-106 du 9 mai 2007 relative au dispositif d'accompagnement des personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation confrontés à des difficultés de santé

ARRETE

ARTICLE 1er - La commission académique 2026 de suivi des personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation confrontés à des difficultés de santé est composée des membres suivants :

Monsieur Olivier Curnelle, secrétaire général de l'académie de Lyon ;

Madame Stéphanie De Saint Jean, secrétaire générale adjointe, directrice des ressources humaines ;

Monsieur François Mullet, secrétaire général de la direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Ain ;

Madame Blandine Brioude, secrétaire générale de la direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Loire ;

Madame Béatrice Vincent, secrétaire général de la direction des services départementaux de l'éducation nationale du Rhône ;

Madame Isabelle Lacroix, responsable de la direction des personnels enseignants ;

Monsieur Luc Pélissier, adjoint à la directrice des personnels enseignants ;

Madame Catherine Fargier, responsable de bureau des professeurs d'éducation physique et sportive et des professeurs de lycées professionnels ;

Monsieur Maxime Valles, responsable de bureau des professeurs agrégés, certifiés et adjoints d'enseignement (disciplines scientifiques, techniques et artistiques), personnels d'éducation et psychologues de l'éducation nationale (1er et 2° degré) ;

Madame Flavia Ceyte, responsable de bureau des professeurs agrégés, certifiés et adjoints d'enseignement (disciplines littéraires et linguistiques, ses, documentation), assistants étrangers

Madame Aurélie Boutorine, directrice de la direction de l'accompagnement des personnels de l'académie ;

Madame Annick Vieira Da Silva, responsable du pôle des affaires médicales et correspondante handicap de l'académie ;

Madame Stéphanie Laurent, conseillère en ressources humaines ;

Monsieur Julien Nuq, conseiller en ressources humaines de proximité ;

Madame Laura Jean-François, conseillère en ressources humaines de proximité ;

Madame Christine Barbier, gestionnaire au pôle des affaires médicales et coordinatrice des postes adaptés ;

Monsieur Arnaud Gérard, chef de la division des personnels de l'Ain ;

Madame Emmanuelle Karo, adjointe au chef de la division des personnels de l'Ain ;

Monsieur Jean-Michel Basset, chef de la division des personnels de la Loire ;

Madame Nicole Meli, responsable de bureau des postes adaptés de courtes et de longues durées 1^{er} degré de la Loire ;

Monsieur Rémi Dufour, directeur de la division des personnels administratifs et des affaires médico-sociales du Rhône ;

Madame Florence Rougier, cheffe de bureau des postes adaptés de courtes et de longues durées 1^{er} degré du Rhône ;

Docteur Françoise Immler-Weber, médecin conseiller technique auprès de la Rectrice ;
Docteur Céline Roberjot, médecin du travail du Rhône ;
Docteur Tarik Lechani, médecin du travail de l'Ain ;
Docteur Béatrice Bellemin, médecin du travail du Rhône ;
Docteur Laetitia Vinatier, collaborateur médecin du travail du Rhône ;
Monsieur Tony Prud-Hon, conseiller technique de service social auprès de la Rectrice ;
Madame Patricia Lacroix, infirmière, conseiller technique auprès de la Rectrice ;
Madame Yseult Charpentier, infirmière de santé au travail du Rhône ;
Madame Vanessa Krief, infirmière de santé au travail du Rhône ;
Madame Hélène Petitjean, infirmière de santé au travail du Rhône ;
Madame Clotilde Outré, infirmière de santé au travail de l'Ain ;
Madame Aurélie Heck, infirmière de santé au travail de la Loire ;
Madame Maud Tricon, infirmière de santé au travail de la Loire ;
Madame Sylvie Pacalet, assistante sociale des personnels de l'Ain ;
Madame Clara Cottet-Emard, assistante sociale des personnels de l'Ain ;
Madame Valérie Alvergnat, assistante sociale des personnels de la Loire ;
Madame Violette Vialle, assistante sociale des personnels de la Loire ;
Madame Marie Chabert, assistante sociale des personnels du Rhône ;
Madame Marie-George Joanny, assistante sociale des personnels du Rhône ;
Monsieur Nordine Benmaamar, assistant sociale des personnels du Rhône ;
Madame Marie-Pierre Baud, assistante sociale des personnels du Rhône ;
Madame Laure Figueat, représentante du CNED sur les postes adaptés ;
Monsieur Stéphane Sébastien, adjoint à l'IA- DASEN de l'Ain chargée du 1^{er} degré ;
Monsieur Alexis Charre, adjoint au directeur académique de la Loire chargé du 1^{er} degré ;
Monsieur Thibaut Mainville, adjoint à l'IA-DASEN du Rhône chargé du 1^{er} degré ;
Madame Corine Benucci, doyenne des inspecteurs d'académie, inspecteurs pédagogiques régionaux ;
Madame Armelle Vialar, doyenne des inspecteurs d'académie, inspecteurs pédagogiques régionaux ;
Madame Françoise Dufau, doyenne des inspecteurs de l'éducation nationale, inspectrice de l'éducation nationale ;
Madame Myriam Mazoyer, doyenne des inspecteurs de l'éducation nationale, inspectrice de l'éducation nationale ;

ARTICLE 2 - Le secrétaire général de l'académie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lyon, le 13 janvier 2026

Pour la rectrice et par délégation,
La secrétaire générale adjointe,
Directrice des ressources humaines,



Stéphanie De Saint Jean